

## **Futur Conservatoire à rayonnement intercommunal : Palaiseau et la Communauté Paris-Saclay méritent mieux comme ambition culturelle et écologique !**

**Notre territoire mérite des élus et élus qui les respectent dans leurs chairs, leurs histoires, leurs patrimoines culturels et naturels.**

Vendredi 12 juin, dès 6h du matin en présence de plus de 50 agents de police, dont des effectifs de la Brigade Anti-Criminelle des Ulis, une trentaine de riverains et leurs soutiens, ont assisté, impuissants et sidérés, au spectacle triste et révoltant de la disparition méthodique à la tronçonneuse de 13 tilleuls (dont certains remarquables) de l'ancienne école Jules Ferry pour y construire le nouveau Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (C.R.I.) **décidé en ce lieu de façon autoritaire par le Maire en méconnaissance totale de l'histoire et du patrimoine ancien de Palaiseau.**

[Annie Pra1] Cet acte scelle **la disparition d'un véritable puits de fraîcheur** à l'heure des étés caniculaires, biotope en symbiose absorbant une partie de la pollution et dont le système racinaire stabilise les eaux souterraines proches de l'ensemble des habitations du quartier de la Bourbillière.

Ce geste définitif **a valu au maire de Palaiseau le prix du geste écologique le plus désastreux de l'année** remis le lundi 15 juin par l'Association A.R.B.R.E.S en présence d'Augustin Berque, sous le patronage de Georges Feterman, et de Thomas Brail du Groupe National de la Surveillance des Arbres.

Comme un malheur n'arrive jamais seul, les bûcherons ont également arraché les arbres du parc Chabrol pour un futur programme immobilier, sans tenir compte, tout comme pour les 13 tilleuls, des mesures européennes interdisant **l'abattage pendant la période de reproduction et nidification des oiseaux**. En effet, la période de reproduction des oiseaux s'étale globalement de la mi-mars à la mi-août. C'est un moment crucial de l'année pour la survie de leurs espèces pendant lequel ils sont très vulnérables, le droit européen et le droit français interdisent de telles opérations.

Le chantier a démarré depuis aux forceps et dans la précipitation. Plusieurs manquements ont été relevés : pas de signalisation du chantier sur la départementale pour les véhicules et les piétons, véhicule de chantier occupant la largeur du trottoir et obligeant les piétons et ouvriers à marcher sur la chaussée, dépose des tuiles sans protection entre la route et la zone d'échafaudage, pas d'équipement de sécurité pour les ouvriers intervenant sur les toits, échafaudage accessible à n'importe qui, chute de gravats dans un jardin voisin. Suite à plusieurs appels téléphoniques et courriels, la CPS a fait installer en urgence des barrières... de seulement 1,10 m de haut ! **Ce chantier débute bien mal, à se demander si la sécurité fait partie du marché.**

Les jeunes arbres qui vont être plantés en « compensation » de ceux du Ferry n'auront pas les mêmes propriétés racinaires, ne seront pas placés au même endroit et mettront des dizaines d'années avant de procurer la qualité de fraîcheur nécessaire au bien-être des habitants du quartier de la Bourbillière (comme à la famille de chouettes expulsée des tilleuls).

Comme dans toute la vallée de l'Yvette, l'étude et la prise en compte des sols et de leur hydrologie sont manifestement ignorées. **Le projet de C.R.I., démesuré par rapport au site choisi, s'attaque à la stabilité du sol et des écoulements d'eau.** Déjà les premiers travaux ont causé des résurgences dans le sous-sol d'une habitation en contrebas. La commune de Palaiseau et la Communauté d'agglomération Paris-Saclay s'exposent à de **graves suites judiciaires et financières que les Palaisiens devront supporter comme contribuables** parce que ce projet n'a été ni véritablement concerté, ni correctement élaboré.

Ce C.R.I. est attendu depuis plusieurs dizaines d'années par les usagers et personnels du conservatoire. Plusieurs projets de nouveau conservatoire des municipalités précédentes n'ont jamais vu le jour, dont un sur le même site de l'école Jules Ferry, qui ne rasait ni les arbres, ni les bâtiments et revalorisait le patrimoine naturel et architectural. Aujourd'hui, compte tenu de l'évolution du projet, le site de la "future ancienne" sous-préfecture aurait été une bien meilleure solution (en centre-ville, plus grand, possibilité de stationnement et de dépose minute).

**Nous sommes en droit d'attendre que Palaiseau donne l'exemple, avec les plus belles réalisations en matière d'accueil des apprentissages, d'acoustique et d'environnement** - qualité sonore, ergonomie des espaces, matériaux biosourcés, architecture bio-climatique (à l'opposé du projet actuel qui prévoit chauffage et climatisation) – et, bien sûr, respectant le patrimoine historique, naturel et végétal.

**Nous affirmons qu'une ville de près de 38 000 habitants mérite enfin un grand et beau conservatoire fonctionnel, suffisamment vaste pour répondre aux demandes d'inscriptions actuelles et à venir et qui permette aisément et en toute sécurité les allées et venues des élèves, des parents et du personnel.**

**Les élu.e.s des groupes de la minorité municipale,  
Citoyens Engagés pour Palaiseau – La Conviviale écologiste et fraternelle – Palaiseau Ensemble –  
Palaiseau Terre Solidaire,  
Le 6 juillet 2020.**